Mise en œuvre de l'aménagement de la forêt domaniale (FD) LES PRIEURES et tableau de bord des indicateurs de suivi

Données 2025/2024

Présentation de l'aménagement (Données FSA)

- Période couverte par le document de gestion durable (aménagement) : 2025-2044
- Nouveau document d'aménagement (plus souple) en cours de validation DG
- Surface en gestion : 5243 ha
- Traitement en futaie régulière sur 4972 ha et en futaie irrégulière sur 73 ha.
- Principale essence : chêne sessile (88%).

Tableau de bord des indicateurs de suivi

Biodiversité

- Nombre d'arbres bio identifiés EA 2025 : Trame d'arbres à haute valeur écologique conservés en martelage ; 66 arbres « bio » nouvellement désignés pour l'année de martelage 2025 (du 01/09/2024 au 31/08/2025).
- Un site Natura 2000 (2 389 ha) sur les massifs de Moladier, Messarges et la moitié du massif de Bagnolet. Types d'habitats : Landes acidiphiles subatlantiques sèches à sub-sèches (0,6ha), Hêtraies-chênaies atlantiques acidiphiles à Houx (114ha), Hêtraies-chênaies subatlantiques collinéennes à Mélique ou à Chèvrefeuille (2 235 ha), Chênaies pédonculées neutrophiles à Primevère élevée (33ha), Aulnaies–Frênaies à Laîche espacée des petits ruisseaux (2,8ha), Chênaies–Ormaies à frêne oxyphylle (0,35ha).
- Surface en HSN-LE : 41,22 ha
- Surface en ILS : 135,31 ha
- Surface en ILV : 24,83 ha

Dialogue forêt-société et accueil du public

- Accueil du public : 10 animations programmées en 2024 et 2023
- Concertation avec les parties prenantes : 1 comité de massif annuel, plusieurs réunions chasse (une annuelle avec tous les locataires + les rencontres préalables), rencontre avec des associations (CEN, LPO) x 5
- Réactualisation en cours du Pilotage de la politique Natura 2000 sur le territoire (programmée fin 2024 suite à décision de la Région AURA – COPIL du 21/10/2025)
- Présentation du nouvel aménagement au comité de Massif début 2025 (programmée en 2024 dans le cadre de la validation du nouvel EAM)

Renouvellement des forêts / Gestion durable

- Régénération naturelle : Coupe d'ensemencement EA 2025 158 ha (code RE), 17 ha en 2024. Augmentation forte liée aux décisions du nouvel EAM et des bascules sanitaires de 2022-2024
- Pas de plantation en plein en 2024, seulement des regarnis en enrichissement et ILA

Production

- Volume de bois vendu pour tous usages : 23 055 m3 en 2024 (de 01/09/2024 au 31/08/2025)
- Volumes accidentels et sanitaires : 14 973 m3 de produits accidentels dépérissants en 2024
- Destination des bois : BSP : 23 %, BF : 49 % en contrat, BF : 28 % en gré à gré ; Acheteur principal : Charlois

Risques

- Pas de travaux programmés pour l'entretien du massif en vue de la DFCI ; pas de tournée pour l'année 2024 (année très humide).
  Surveillance des indices feu pendant la période estivale : Point hebdomadaire de la situation sur le massif pendant la période estivale
- Dépérissement des peuplements : Martelage des produits accidentels dépérissant dans les parcelles de GB et de BM.
- Diagnostics sylvicole et sanitaire :
  - 102 ha de Diagnostic Sylvie EA 2025
  - 137 ha de Diagnostic DEPERIS pour la Cellule de crise 2024

Equilibre forêt gibier

- Etat de la régénération : Equilibre forêt gibier respecté sur 100% des surfaces sensibles à la dent du gibier
- Pas de plantation : donc pas de nouvelles protections

Eau

- Prise en compte des enjeux eau :
  - Intégration dans les contrats d'exploitation et de travaux de prescriptions en matière de protection d'espèces protégées et de sites archéologiques ;
  - Veiller à ne pas laisser de rémanents de coupes susceptibles de créer des embâcles ;
  - Eviter le débardage et le nivellement des ornières d'avril à août, période de reproduction du Crapaud sonneur à ventre jaune. (Eau et Biodiversité) ;
  - Surface non travaillée à proximité des cours d'eau (zone tampon cours d'eau d'environ 10 m).